Constructys
Votre partenaire compétences

TRAVAUX PUBLICS
Alternance
Modalités de Participation Financière
2021

CONTRAT DE PROFESSIONALISATION

Forfait horaire

13 € * HT pour métiers techniques du BTP

16 € ** HT pour maintenance et conduite engins

7 € *** HT pour tertiaire

———

Forfaits applicables au contrat de professionnalisation expérimental

* ***19 €*** *HT Publics prioritaires ou GEIQ*
** ***22 €*** *HT Publics prioritaires ou GEIQ*
*** ***13 €*** *HT Publics prioritaires ou GEIQ*

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Niveaux de prise en charge par certification **proposés par la branche** et **validés par France Compétences**

———

Majoration dans la limite de 4 000€ pour un apprenti reconnu travailleur handicapé et selon le référentiel (annexe I de l'arrêté du 7 décembre 2020 – JORF n°0300 du 12 décembre 2020)

———

Majoration de 10 % en cas de convention de réduction de durée pour les formations d'une durée inférieure à 1 an et dans la limite du niveau de prise en charge annuel

———

Frais annexes au verso

PRO A

Forfait coût pédagogique et frais annexes :

15 € HT /heure dans la limite de 200 heures (3 000 €) pour :
- CléA / CléA numérique
- Certifications professionnelles inscrites sur la liste de branche étendue

80 € HT / heure dans la limite de 24 heures pour :
Accompagnement VAE visant une certification ou CQP inscrit au RNCP et sur la liste de branche étendue

———

TUTORAT ET MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Participation formation de tuteur et de maître d'apprentissage

Plafond de **15 €** HT / heure pour le coût pédagogique

Maximum : **3 jours** (21 heures) par action de formation

———

Constructys – Octobre 2021

Constructys
Votre partenaire compétences

TRAVAUX PUBLICS
Alternance
Modalités de Participation Financière
2021

AIDE A L'EXERCICE DE LA FONCTION TUTORALE

Financement sur la base de **230 € HT / mois pendant 6 mois** pour les **tuteurs formés** (par contrat de professionnalisation ou Pro A)

Le tuteur doit être formé

En contrat de professionnalisation, le tuteur doit être inscrit à l'ordre des tuteurs des travaux publics

---

Majoration de 50 % (345 € HT / mois) pour le **tuteur d'un contrat de professionnalisation** encadrant un jeune de moins de 26 ans **éloigné de l'emploi**
(Accord de branche)

Précision GEIQ :
Maximum 10 bénéficiaires de contrat de professionnalisation simultanés par tuteur

---

FRAIS ANNEXES APPRENTISSAGE

Frais d'hébergement - 6 € / nuitée

Frais de restauration - 3 € / repas

Frais de 1er équipement pédagogique
Jusqu'au niveau 5 (norme européenne) visé - **500 €**
Montant forfaitaire concernant la 1ère année du contrat

Frais liés à la mobilité des apprentis
1680 € forfaitaire. Montant identique pour tous les CFA sous réserve que la mobilité à l'étranger soit contenue dans le programme de formation et fasse l'objet d'une convention spécifique.

Frais générés par la mobilité des apprentis vers la métropole
1680 € forfaitaire

Frais annexes générés par la mobilité des apprentis vers d'autres collectivités d'outre-mer
1680 € forfaitaire

AIDE A L'EXERCICE DE LA FONCTION MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Pas de financement

Constructys – Octobre 2021